

Service de la Séance

PARIS, le 26 septembre 2017

**ORGANISATION DE LA DISCUSSION  
DES TEXTES INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR**

- du mardi 3 octobre 2017  
(date limite d'inscription des orateurs : lundi 2 octobre 2017, à 17 heures)  
(date limite de dépôt des amendements : vendredi 29 septembre 2017, à 17 heures)

	Temps d'organisation de la discussion générale	
Projet de loi mettant <b>fin</b> à la <b>recherche</b> ainsi qu'à l' <b>exploitation</b> des <b>hydrocarbures conventionnels et non conventionnels</b> et portant diverses dispositions relatives à l'énergie et à l'environnement	REM	20'
	LR	15'
	MODEM	10'
	LC	10'
	NG	10'
	FI	10'
Temps du <b>rapporteur</b> :	GDR	10'
	NI	5'
Temps de la <b>rapporteuse pour avis</b> :		-----
		<b>1 H 30</b>
Temps de la <b>présidente</b> :		

- du mercredi 4 octobre 2017

Cinq accords internationaux <sup>(1)</sup>
<b>Procédure d'examen simplifiée</b>
<i>(Art. 103 du Règlement – Mise aux voix sans discussion)</i>

(1) *Projet de loi autorisant la ratification de l'avenant modifiant la convention du 14 janvier 1971 entre la France et le Portugal tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu ; projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume hachémite de Jordanie relatif au statut de leurs forces ; projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre la République française et la République portugaise relatif à l'assistance et à la coopération dans le domaine de la sécurité civile et l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg relatif à l'assistance et à la coopération dans le domaine de la protection et de la sécurité civiles ; projet de loi autorisant la ratification du protocole sur les privilèges et immunités de la juridiction unifiée du brevet ; projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération renforcé entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République du Kazakhstan, d'autre part.*

- du mardi 10 octobre 2017  
*(date limite d'inscription des orateurs : lundi 9 octobre 2017, à 17 heures)*  
*(date limite de dépôt des amendements : vendredi 6 octobre 2017, à 17 heures)*

	Temps d'organisation de la discussion générale
Proposition de résolution tendant à <b>modifier</b> le <b>Règlement de l'Assemblée nationale</b>  Temps du <b>rapporteur</b> : <b>10'</b>	REM 20' LR 15' MODEM 10' LC 10' NG 10' FI 10' GDR 10' NI 5' ----- <b>1 H 30</b>

- du mercredi 11 octobre 2017  
*(date limite d'inscription des orateurs : mardi 10 octobre 2017, à 17 heures)*  
*(en cas de nouvelle lecture, date limite de dépôt des amendements : **appel du texte**)*

	Temps d'organisation de la discussion générale
CMP ou nouvelle lecture du projet de loi renforçant la <b>sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme</b>  Temps du <b>rapporteur</b> : <b>10'</b>	(*)

(\*) *En cas de CMP : 5' par groupe ; en cas de nouvelle lecture : 1 h 30 (REM : 20' ; LR : 15' ; MODEM : 10' ; LC : 10' ; NG : 10' ; FI : 10' ; GDR : 10' ; NI : 5').*

- du jeudi 12 octobre 2017  
 (date limite d'inscription des orateurs : mercredi 11 octobre 2017, à 17 heures)  
 (date limite de dépôt des amendements : lundi 9 octobre 2017, à 17 heures)

	Temps d'organisation de chacune des discussions générales
<p>Proposition de loi visant à <b>restaurer la compétitivité de l'agriculture française</b> et sa place centrale dans l'aménagement du territoire par l'allègement des charges administratives et fiscales indues et l'équité des conditions de la concurrence</p> <p>Temps du <b>rapporteur</b> : <b>10'</b></p>	<p>REM 20'</p> <p>LR 15'</p> <p>MODEM 10'</p> <p>LC 10'</p> <p>NG 10'</p> <p>FI 10'</p> <p>GDR 10'</p> <p>NI 5'</p> <p>-----</p> <p><b>1 H 30</b></p>
<p>Proposition de loi adoptée par le Sénat, pour le <b>maintien des compétences « eau »</b> et « <b>assainissement</b> » dans les compétences optionnelles des communautés de communes et des communautés d'agglomération</p> <p>Temps du <b>rapporteur</b> : <b>10'</b></p>	